

COMMUNE DE CROZE

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 Octobre 2014

Secrétaire de séance : CHAGOT Joëlle

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le dix-sept octobre 2014, à 19 h 15, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Didier TERNAT, Maire.

Ordre du jour:

- Adhésion Service Médecine Préventive
- ONF -*Programme d'actions 2015*-
- Numérotation des Habitations -*Panneaux indicateurs*-
- Contrat Unique d'Insertion
- Communauté de Communes -*Point des dossiers*-
- DETR 2015 -*Agenda Accessibilité*-
- Restauration église -*Marché de travaux*-
- Décisions Modificatives
- Demandes de Subventions
- Animations de Noël
- Questions diverses

Ouverture de séance : 19 h 15

Adhésion Service Médecine Préventive du CDG Creuse

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les termes de la circulaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Creuse, relative à la refonte du service de médecine préventive.

Il indique qu'il est désormais possible d'adhérer à ce service et que les prestations médicales ou radiographiques seront facturées aux collectivités au coût réel du service. Le Centre de Gestion se chargera de la gestion de ce service, de la facturation et du recouvrement des sommes dues.

Le Conseil, considérant que le suivi médical des agents de la collectivité est obligatoire;

- Décide d'adhérer au service de médecine et de radiographie du Centre de Gestion de la Creuse.
- Accepte que cette adhésion soit reconductible d'année en année, sauf dénonciation expresse.
- Mandate Monsieur le Maire pour signer toute pièce nécessaire à ce dossier.

... / ...

ONF: Programme d'actions 2015

Suite aux ventes de bois prévues pour l'exercice 2015, le conseil décide de solliciter de plus amples renseignements auprès de l'agent ONF et de se rendre sur les lieux, dans la forêt communale des grands bois.

Numérotation des habitations. -achat plaques et panonceaux-

Dans le cadre de la mise en place de la numérotation des habitations le Conseil, décide de retenir l'offre de l'entreprise SIGNAUX GIROD à LIMOGES relative à l'acquisition de plaques de numérotation en acier émaillé avec panonceaux signalétiques, dont l'estimation financière s'élève à 2 514, 20 €. soit 3 017, 04 €. TTC.

Il mandate Monsieur le Maire pour signer toute pièce afférente à ce dossier.

Renouvellement Contrat Unique d'Insertion.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'après avoir pris contact avec les services du Pôle Emploi à Aubusson, il est possible de renouveler le contrat unique d'insertion de la personne chargée des divers entretiens communaux.

Le Conseil accepte de renouveler le C.U.I. de M. JOUAN Alain pour une durée de douze mois renouvelable, moyennant une durée de travail hebdomadaire de 20 heures, sous forme de contrat à durée déterminée, prenant effet le 1^{er} décembre 2014 jusqu'au 30 novembre 2015. Il mandate Monsieur le Maire pour signer toute pièce afférente à ce dossier.

Communauté de Communes Creuse Grand Sud.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les différentes réunions s'étant tenues, notamment au sujet de la fiscalité qui a fortement augmentée. Il informe l'assemblée délibérante, qu'après négociation avec M. le Préfet et les services de la DDFIP, le Président de la Communauté de Communes a indiqué que la part de l'intercommunalité sur la taxe foncière 2014 serait diminuée de 6,45% à 6,08%.

DETR 2015 -Agenda Accessibilité-

En raison d'une nouvelle ordonnance récemment parue en matière d'accessibilité, Monsieur le Maire indique que de nouveaux devis seront sollicités auprès des entreprises afin d'être en conformité avec l'agenda d'accessibilité. Le dossier sera donc présenté l'année prochaine au titre de la DETR, le délai du 30-11-2014 pour la présente année ne pouvant être tenu.

Travaux restauration église.

Monsieur le Maire rappelle le dossier de travaux de restauration de l'église. Le marché public, selon la procédure adaptée, est en cours d'élaboration par M. TRAPON Patrice, architecte. La commune sera en mesure de lancer la consultation des entreprises début décembre.

Décision modificative n°1. -Exercice 2014-

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'une régularisation comptable doit être effectuée pour une somme versée à tort sur le compte de la commune, il propose le virement de crédits nécessaire:

*Article 673: Titres annulés sur exercices antérieurs : + 10 001 €.

*Article 61523: Voies et réseaux : - 10 001 €.

Le conseil vote le virement de crédits ainsi exposé.

Décision modificative n°2. -Exercice 2014-

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que les crédits ouverts à certains articles de l'exercice 2014 s'avèrent insuffisants, il propose le virement suivant:

*Article 2312-82: Cimetière + 2 000 €.

*Article 2313-72: Eglise Restauration - 2 000 €.

Le conseil vote le virement de crédit ainsi exposé.

Attribution de subvention à l'Association LAUSEC.

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la demande de subvention émanant de l'Association LAUSEC à FELLETIN, laquelle a réhabilité un local à vocation d'accueil et d'hébergement d'urgence sur le Sud Est Creusois.

Le Conseil décide d'attribuer une subvention de 75 €. en vue de participer aux frais de fonctionnement de ce lieu d'accueil pour personnes en difficultés.

Animations de Noël.

Les dates des animations concernant le repas des aînés et l'arbre de Noël des enfants sont fixées au samedi 13 décembre 2014.

Le Maire: Didier TERNAT